



HAL
open science

IAO - Institut d'Asie Orientale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. IAO - Institut d'Asie Orientale. 2015, ENS de Lyon, Centre national de la recherche scientifique - CNRS, Sciences Po Lyon, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02034187

HAL Id: hceres-02034187

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034187v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Institut d'Asie Orientale

IAO

sous tutelle des
établissements et organismes :

École Normale Supérieure de Lyon – ENS Lyon

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Institut d'Études Politiques de Lyon

Université Lumière - Lyon 2

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Alain DELISSEN, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Institut d'Asie Orientale
Acronyme de l'unité :	IAO
Label demandé :	UMR
N° actuel :	5062
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Jean-Pascal BASSINO
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Romain GRAZIANI

Membres du comité d'experts

Président :	M. Alain DELISSEN, EHESS
Experts :	M ^{me} Françoise BLUM, Université Paris 1 (représentante du CoNRS) M. Bruno DUMONS, CNRS-LARHA, M. Christopher HOWE, SOAS University of London, United Kingdom M. Xavier HUETZ de LEMPS, Université de Nice (représentant du CNU) M. Athar HUSSAIN, London School of Economics and Political Science, United Kingdom
Délégué scientifique représentant du HCERES :	M. Maurice CARREZ

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Fabrice BOUDJAABA, InSHS, CNRS

M^{me} Nathalie CHOQUET, CNRS Rhône Auvergne

M^{me} CHRITINE DETREZ, ENS LYON

M. Yanni GUNNELL, Université Lumière - Lyon 2

M. Vincent MICHELOT, IEP Lyon

M. Yanick RICARD, ENS LYON

M^{me} Isabelle VON BUELTZINSLOEWEN (directrice de l'École Doctorale ED n°483)

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'Institut d'Asie Orientale (IAO) est une unité de recherche en sciences humaines et sociales (SHS) qui associe des chercheurs spécialisés en anthropologie, droit, géographie, histoire, littérature, philosophie, sciences économiques et science politique dont les travaux portent principalement sur l'Asie de l'est et du sud-est.

Fondé en 1992 et installé sur le campus Descartes de l'École Normale Supérieure de Lyon (ENS de Lyon) depuis 2002, l'IAO est une unité de recherche conjointe (UMR 5062) du Centre National de la recherche Scientifique (CNRS) et de trois établissements d'enseignement supérieur de l'Université de Lyon (COMUE Lyon-Saint Étienne) : l'ENS de Lyon (ENSL), qui est sa tutelle principale, ainsi que Sciences Po Lyon et l'Université Lyon 2.

Équipe de direction

L'Institut d'Asie Orientale (IAO) est dirigé par M. Jean-Pascal BASSINO et M^{me} Christine CORNET.

Nomenclature HCERES

SHS_6

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	12	15
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	2	2
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	6	6
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	1	1
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		1
TOTAL N1 à N6	21	25

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	22	
Thèses soutenues	14	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	2	
Nombre d'HDR soutenues	2	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	7	9

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

À la confluence des SHS et des études sur l'aire culturelle asiatique, l'IAO est une petite unité très productive, reconnue à l'étranger et attractive. Elle tire le meilleur parti d'un excellent environnement de travail pour monter des projets et construire leur financement ; pour affiner ses thématiques, engager des coopérations et investir dans des outils d'avenir ; pour intégrer tous ses personnels et former à l'Asie doctorants et mastérants.

Cette unité fait un excellent travail qui devrait l'amener à être reconduite. Mais elle peut-être fragilisée du fait du vieillissement de ses chercheurs.

Le projet pour 2016-2020 repose sur deux options stratégiques : élargissement, approfondissement.

Les scénarios et combinaisons qui en résultent ne pourront être mis en œuvre sans le soutien ferme et l'engagement résolu des tutelles de l'IAO - et particulièrement de l'université Lyon 2 - en matière de recrutements.

L'unité est structurée autour de trois axes thématiques : 1) Cultures, sociétés et institutions ; 2) Mondes urbains, territoires et frontières ; 3) Innovation, développement durable et bien-être. Cette structuration exprime l'équilibre des forces scientifiques au sein de l'unité.

Points forts et possibilités liées au contexte

- l'IAO, unité multidisciplinaire, occupe un champ d'études original. C'est également l'une des deux seules UMR (Unité Mixte de Recherche) consacrées à l'Asie, en dehors de l'Ile-de-France ;
- elle conçoit et travaille nombre de ses projets en réseaux coopératifs : à l'échelle régionale, européenne ou asiatique ;
- son engagement international est important. C'est une unité consciente et soucieuse de son positionnement scientifique et institutionnel en France et dans le monde ;
- l'IAO tire une partie notable (+60 %) de ses ressources financières de contrats et d'appels d'offre compétitifs ;
- elle est installée dans une « culture de projet » - nécessairement découplée du rythme quinquennal de l'évaluation - qui mobilise et dynamise toutes les catégories de personnels. Sur ce point, comme sur le précédent, l'unité a tenu compte des recommandations issues de l'évaluation menée en 2010 ;
- l'IAO est une unité qui dispose de conditions matérielles (unité de lieu, qualité des locaux, équipements) et institutionnelles (tutelles multiples en bonne entente, effort très marqué du CNRS en matière de « personnel en appui à la recherche ») exceptionnelles ;

- elle en a tiré profit pour développer une culture de recherche qui contribue à la formation des doctorants et des mastérants, peu nombreux mais bien intégrés (interactions fréquentes, formelles ou informelles ; nombre de HDR en hausse) ;
- son investissement dans le développement d'outils numériques originaux (bases de données, expertise logicielle, enjeux épistémologiques en SHS) permet l'intégration transversale des ingénieurs et le développement de savoirs et de savoir-faire publics ;
- l'IAO est une unité très productive, présente sur tous les segments bibliométriques, mais bien installée dans la partie haute des produits « bien notés » ;
- le mode de gouvernance et de pilotage choisis (direction, bureau, assemblée générale) contribue à ce que les axes thématiques qui structurent l'unité participent de façon équilibrée à cette production de qualité.

Points faibles et risques liés au contexte

- réelles et variées, les interactions de l'unité avec l'environnement social, économique et culturel sont peu décrites ou mises en valeur (les tutelles ne fixent aucun cap à cet objectif que les standards internationaux d'évaluation de la recherche situent à 20 %) ;
- la circulation et la comparaison entre les différentes aires de compétence présentes dans l'unité demeurent peu accentuées. Dans le détail, les chantiers de recherche sont souvent en réalité consacrés à un seul pays ;
- la culture de projet (multiplicité des sources de financement, temporalités superposées et discordantes, lourdeur croissante en gestion) et l'instabilité institutionnelle nationale (COMUE, régions) créent des incertitudes sur le pilotage et la stratégie. Ils réclament que l'unité conçoive des scénarios alternatifs ;
- au-delà du positionnement et de la différenciation, la collaboration avec les unités comparables en France (Marseille, Paris) est peu accentuée et formalisée ;
- à l'horizon 2020, le vieillissement de l'unité constitue la principale difficulté, notamment avec le départ à la retraite des chercheurs les plus actifs et les plus ancrés dans une culture de projet. L'unité n'a pas la main sur un facteur essentiel de son projet : le recrutement, et c'est le problème fondamental.

Recommandations

- poursuivre la stratégie d'affinement notionnel des thématiques à la frontière des questionnements scientifiques français/européens et de ceux des pays d'Asie travaillés ;
- articuler stratégie d'élargissement externe (ouverture géographique) et efforts d'approfondissement interne (comparaison, réflexion sur la « régionalité »). Construire l'élargissement à partir d'un point fort thématique ;
- anticiper les départs à la retraite en transmettant aussi le savoir-faire en matière de montage et de conduite de projets ;
- réévaluer la dimension collaborative à l'échelle française (atteindre la taille critique pour accéder à des financements européens) en sollicitant la position des tutelles, régionales ou nationales, à ce sujet ;
- puisqu'il existe un vivier et parce qu'elles ont seules la main sur ce sujet, réclamer des tutelles - et particulièrement de la tutelle Lyon 2 - leur ferme soutien et engagement en matière de recrutements.